



partenaires



Territoire insulaire en mutation, La Réunion dispose d'atouts indéniables pour répondre aux défis liés à son développement durable et à son intégration régionale.

L'AFD accompagne les acteurs publics et privés de la société réunionnaise par des partenariats et des financements à fort impact environnemental et social.

1,1 Md €

injectés dans l'économie

entre 2019 et 2023

191 projets

financés par l'AFD

entre 2019 et 2023

NOTRE POSITIONNEMENT à La Réunion



Une offre intégrée répondant aux Objectifs de Développement

Sécuriser les opérations locales par le recours à une expertise Groupe AFD

Les interventions du Groupe AFD (AFD, Proparco et Expertise France) se déclinent en *package* qui associent les financements à de l'expertise technique et à des partenariats. Par cette ingénierie technique et financière, l'AFD peut soutenir ou boucler le financement d'opérations innovantes, exemplaires ou risquées.

Les prêts au secteur public (PSP):

- PSP non bonifiés (PSP)
- -PSP surbonifiés pour les projets engagés dans la transition environnementale et à fort impact social (PSP-T). Ces projets proposent un co-bénéfice climat (atténuation/ adaptation), ils protègent la biodiversité et contribuent à la réduction des risques de catastrophes naturelles.

Les prêts au secteur privé (aux conditions de marché/ PCM) auxquels s'ajoutent les garanties et les opérations en haut de bilan via Proparco.

Le Préfinancement des Subventions Européennes et d'Etat (PSEE).

Les expertises proposées par l'AFD:

- Le financement en subvention d'études et d'appui maitrise d'ouvrage via le **Fonds Outre-mer (FOM).**
- Le **Programme d'Efficacité Energétique dans les Bâtiments (PEEB)** mis à disposition de l'AFD par le Ministère des Outre-mer.
- La mise à disposition d'assistants techniques recrutés par Expertise France

Aligner les financements sur les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD)

L'intervention de l'AFD à La Réunion s'inscrit dans le cadre du Livre bleu des Outre-mer, du Contrat de Convergence et de Transformation de La Réunion, et plus récemment des orientations fixées par le gouvernement pour une relance écologique et responsable.

Par ailleurs, elle répond au **plan d'orientation stratégique** (POS V) du Groupe AFD qui invite à penser le futur des Outre-mer à travers les 17 ODD.

En conjuguant « monde habitable » (Planet), « réduction des inégalités » (People) et « mobilisation de tous les acteurs » (Policy), ce plan a pour objectif la « lutte contre le changement climatique tout en s'assurant d'une réduction des inégalités sociales pour construire des sociétés inclusives au service des populations ».



Une démarche partenariale à trois dimensions

Le succès des actions de l'AFD dépend de la mobilisation de nombreux partenaires et du développement de nouvelles alliances. Trois axes pour ce faire :

 Consolider les partenariats opérationnels avec les maîtrises d'ouvrages « clients » (collectivités...)

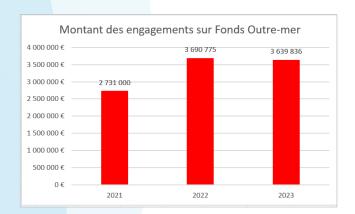
Via le **FOM** et le **PEEB**, l'AFD cofinance des expertises stratégiques, sectorielles ou opérationnelles, nécessaires au développement du territoire. Ces études sont en effet préalables à l'émergence de projets innovants ou d'opportunités de développement de filières.

 Valoriser les partenariats orientés vers la production de connaissances et de données éclairant l'action publique

L'AFD peut agir en catalyseur de production de connaissances relatives aux enjeux économiques et sociétaux du territoire. C'est ainsi qu'elle se positionne aux côtés des opérateurs locaux (AGORAH, Parc National, Université, CESER...) et contribue à leurs réflexions tant en termes d'observation que de recherche de solutions.

 Décliner localement les partenariats nationaux afin d'accroître les synergies « Groupe » et capitaliser sur les expériences hors territoire

L'AFD décline localement des accords qu'elle a conclus au niveau national (CDC, ADEME, IRD, ADIE, Rectorat...) et pour le Groupe AFD. Ce mode opératoire permet de mutualiser les outils, de multiplier les partenaires et de capitaliser sur des expériences acquises hors territoire réunionnais.



NOTRE ACTION à La Réunion



Réduire les inégalités structurelles et renforcer l'inclusion sociale sur le territoire

Soutenir le développement d'infrastructures médicales, médico-sociales et sociales adaptées aux enjeux de vieillissement et de solidarité

L'AFD se fixe l'ambition d'un renforcement de la qualité de l'offre hospitalière (CHUR, CHOR, EPSMR...) et d'une plus grande résilience de l'offre de soins publique et privée aux chocs épidémiques. La mise en place d'outils d'intervention en subvention (FOM), mais aussi l'éligibilité aux prêts bonifiés des associations du secteur médico-social et social permettent de contribuer à la réduction des inégalités et de porter la réflexion sur le vieillissement de la population à La Réunion. La santé et le médico-social constituent le premier secteur d'intervention de l'AFD à La Réunion avec 175 M€ entre 2019 et 2023

Renforcer le lien social par l'éducation et la formation

L'AFD accompagne historiquement les équipements éducatifs des collectivités locales (écoles, collèges et lycées). Depuis 2019, elle réalise aussi ses premiers projets consacrés à la formation et l'insertion professionnelle portés par des acteurs du secteur privé non lucratif. L'éducation, la formation et l'insertion constituent les facteurs clés pour plus de justice sociale et l'employabilité des jeunes. En moyenne et depuis 2019, l'AFD finance 3 projets par an dans le secteur de l'éducation.

· Réduire la fracture numérique

L'avènement du très haut débit, par la fibre et par le mobile (5G), est une nécessité pour l'intégration de l'île dans le monde. En finançant le développement du GROUPE THD, l'AFD permet une meilleure connectivité du territoire, le stockage sécurisé des données (Datacenter) et améliore l'accessibilité et l'efficience des services numériques. Ces technologies ouvrent la voie à des services sophistiqués à forte valeur ajoutée, comme le télépaiement via le portable, l'e-santé ou l'e-éducation.

Renforcer les initiatives des organisations de la société civile (OSC)

L'AFD pilote le dispositif Initiative OSC financé sur des fonds délégués par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Cet outil inédit permet aux OSC de déposer un projet respectant le droit à l'initiative (toute géographie, toute thématique) pour un cofinancement AFD.

En 2023, 6 OSC réunionnaises ont été présélectionnées pour bénéficier d'un accompagnement de leurs projets à hauteur de 3,5 M€. Elles agissent en faveur de l'intérêt général en promouvant la protection de la biodiversité marine, l'insertion sociale des jeunes, les musiques réunionnaises ou encore le sport.



Accélérer la transition énergétique et écologique face au changement climatique

L'AFD soutient la transition écologique et énergétique du territoire en octroyant des PSP-T aux EPCI, aux sociétés d'aménagement et aux communes pour leurs opérations à fort impact environnemental. Additionnés aux anciens prêts verts, les prêts transition s'élèvent à 398 M€ entre 2019-2023, soit 36% des engagements sur la même période.

L'AFD participe ainsi à des projets structurants tels que l'écocité de Cambaie, l'éco-quartier de la Possession, la ZAC Triangle Oasis, le téléphérique du Moufia, les budgets eau et assainissement des EPCI mais aussi la prévention des inondations dans les communes.

De même, elle accompagne les études portées par le SIDELEC sur l'alimentation des véhicules électriques ou encore la mise en œuvre de la PPE par la Région (via le photovoltaïque ou l'hydrogène).

Elle finance enfin des acteurs publics et/ou privés engagés dans la réduction des énergies fossiles (Albioma), la valorisation des déchets (Valore) ou l'agri-énergie (Akuo).

Par ses actions, l'AFD marque son engagement **pour un territoire plus résilient au changement climatique.**





Faciliter l'intégration équilibrée des îles de l'Ouest de l'océan Indien au sein de leur bassin

Avec les Terres australes et antarctiques françaises (TAAF), La Réunion et Mayotte sont les vitrines de la France dans l'Indopacifique. En contribuant au rayonnement des territoires ultramarins dans leur environnement régional, l'AFD maximise les transferts d'expertise (AGORAH/IPAM à Madagascar) et le partage d'expérience entre les îles de l'océan Indien.

Le financement en subvention de projets multi-pays (Cap Business OI, Sega One Health) passe par l'intensification des échanges avec les organisations régionales (Commission de l'océan Indien) et la mobilisation plus systématique des fonds européens de coopération régionale (FEDER, INTERREG).

Le groupe AFD contribue à mettre en œuvre la politique de la France en matière de développement durable et de solidarité internationale. Composé de l'Agence française de développement (AFD), en charge du financement du secteur public et des ONG, de la recherche et de la formation ; de sa filiale Proparco, dédiée au financement et à l'accompagnement du secteur privé ; et d'Expertise France, agence de coopération technique, le Groupe finance, accompagne et accélère les transitions nécessaires pour un monde plus juste et résilient.

C'est avec et pour les populations que nous construisons en lien avec nos partenaires des solutions partagées dans plus de 150 pays, ainsi que dans 11 départements et territoires ultramarins français. Notre objectif ? Concilier développement économique et préservation des biens communs : le climat, la biodiversité, la paix, l'égalité femmes-hommes, l'éducation ou encore la santé. Nos équipes sont engagées dans 4 200 projets sur le terrain, contribuant ainsi à l'engagement de la France et des Français en faveur des Objectifs de développement durable (ODD). Pour un monde en commun.



DIRECTION REGIONALE OCEAN INDIEN AGENCE DE ST DENIS DE LA REUNION

Directrice de l'agence : Marie-Pierre NICOLLET 44 rue Jean Cocteau - BP 20026 97471 Sainte Clotilde cedex Tél : +262 262 90 00 90 afdsaintdenis@afd.fr

DE DÉVELOPPEMENT

5, rue Roland Barthes



